



Compte Administratif 2022
Budget annexe Coët Mousset

DEL10_2023_03_23

En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 29

Le vingt-trois mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame LE ROUX Anne, adjointe.

Présents : GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : GARIDO Véronique, de COUESBOUC Régis, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, PENNANEAC'H Mélanie.

Pouvoirs : GARIDO Véronique donne pouvoir à GUÉGAN Christian
De COUESBOUC Régis donne pouvoir à LE DRÉAN Jérôme
LE GAL Claude donne pouvoir à JEGOUSSE Mickaël
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent
EVANNO Eric donne pouvoir à de KERIZOUET Isabelle
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne
PENNANEAC'H Mélanie donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Quartier de Coët Mousset avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu l'avis de la Commission Finances – Personnel Communal – Vie Economique du 15 mars 2023,

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2022, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2022

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	1 080 923.11	1 298 023.11	2 378 946.22
	Titres de recettes émis	B	439 945.11	494 410.41	934 355.52
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	1 080 923.11	1 298 023.11	2 378 946.22
	Engagements	F	494 410.41	494 410.47	988 820.88
	Mandats émis	G	494 410.41	494 410.47	988 820.88
	Rattachements (pour mémoire)	H			
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G			
	Déficit	G-B	54 465.30	0.06	-54 465.36
	Solde des restes à réaliser				
RESULTAT REPORTE	Excédent	D-(I+J)		124 476.46	
	Déficit	(I+J)-D	439 945.11		-315 468.65
RESULTAT CUMULE	Excédent			124 476.40	
	Déficit		494 410.41		-369 934.01

	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-439 945.11		-54 465.30	-494 410.41
FONCTIONNEMENT	124 476.46		-0.06	124 476.40
TOTAL	-315 468.65		-54 465.36	-369 934.01

ADOPTÉ: à 22 voix pour et 6 abstentions.



Fait à LANGUIDIC, le 24 mars 2023
 Le Maire,

Laurent DUVAL